

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

25 mars 2021

---

**LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)**

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 6659

présenté par

Mme Panot, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud,  
M. Larive, M. Mélenchon, Mme Obono, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon,  
Mme Ressiguier, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

-----

**ARTICLE 2**

Compléter cet article par l'alinéa suivant :

« Cette formation comporte un volet sur les biens communs (eau, air, alimentation, vivant, etc.), leur gestion ainsi que leur importance dans la lutte contre le dérèglement climatique et la perte de biodiversité. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Par cet amendement, nous intégrons la notion de « biens communs » à la formation scolaire.

L'eau, l'air, l'alimentation, le vivant, sont autant de biens communs à l'humanité qu'il nous faut préserver. Au delà d'enseigner à nos élèves l'intérêt de leur juste gestion face à l'urgence climatique et celle liée à la biodiversité, l'aspect de justice sociale demeure. Il nous apparaît primordial de définir ces biens communs afin d'œuvrer à leur accessibilité à toutes et tous.